

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative à l'usage de marionnettes pour dissuader les habitants de nourrir les animaux sauvages et de donner du pain aux canards.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Pour sensibiliser au bien-être animal, cet été, un duo de marionnettistes a déambulé dans les parcs d'Anderlecht pour convaincre avec humour d'arrêter de nourrir les pigeons, les canards et autres animaux sauvages. Ces deux marionnettes sont deux artistes de la compagnie « *Ah mon amour* », compagnie originaire de Verviers. Leur but est de sensibiliser avec humour aux risques liés au nourrissage des animaux sauvages dans la commune.

Voilà maintenant 3 ans que j'interpelle au début du printemps pour mettre le Collège en garde contre le danger du botulisme et de la malnutrition qui menace la faune sauvage lorsque ceux-ci mangent du pain.

La presse a révélé qu'une nouvelle hécatombe provoquée par le botulisme et la malnutrition a frappé les canards et autres volatiles tels que les cygnes. Tout aussi grave, certaines oies sont maintenant frappées de la maladie dite des « ailes d'ange » qui frappent les animaux nourris avec une nourriture inadéquate et les condamne à mort vu qu'ils ne savent plus voler. Et pendant ce temps, les marionnettes font rire dans les parcs. Mes questions sont les suivantes : Combien a coûté cette opération « marionnettes » ? Pourquoi aller chercher une compagnie à Verviers ? En quelle langue les marionnettes se sont-elles adressées à la population ? Quand allez-vous enfin passer à la répression ? Ici, à nouveau surgit le problème des « gardiens de parc » et des agents verbalisateurs ? Allez-vous les déployer ? Des caméras seraient peut-être également nécessaires.

Madame l'Echevine KAMMACHI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen KAMMACHI geeft lezing van het volgende antwoord:

Le but de ces animations dans les parcs était de sensibiliser les habitants sur les méfaits du nourrissage des animaux sauvages. Nous avons pu constater que les simples affiches ou écriteaux dans les parcs, sans explication, ont un effet très limité et ne permettent pas aux citoyens de comprendre. Nous avons alors opté pour une communication de proximité, au plus proche des habitants et des habitantes. Cela n'avait jamais été fait auparavant, les Anderlechtois et Anderlechtoises n'ont jamais été sensibilisés sur ce sujet. Je me dois donc de rattraper cette lacune évidente.

La compagnie que nous avons recrutée est effectivement originaire de Verviers mais s'est installée récemment à Anderlecht, plus précisément dans le quartier « La Roue ». Les animations ont été faites en Français et Néerlandais. Nous pensons d'ailleurs élargir le panel de langues dès l'année prochaine pour toucher le plus grand nombre.

Elle est effarée lorsque vous citez que : « *pendant ce temps, les marionnettes font rire dans les parcs, combien a coûté cette opération marionnette ?* ».

Vous réduisez tout un travail artistique ayant pour but principal d'aller vers la population

afin de la conscientiser sur les effets néfastes du nourrissage à différents niveaux, santé, bien-être animal et environnement. Et elle pense sincèrement que s'il s'agissait d'un autre secteur, hors culturel, vous ne me demanderiez pas ce coût.

Le coût global de la prestation est de 14.626€ TTC. Mais ce qui est important, c'est de savoir ce que ce coût comprend. Il comprend le temps de création de la pièce de théâtre, la réalisation et la fabrication des marionnettes et la mise en place de 18 jours d'animation répartis sur les mois d'été à travers deux artistes marionnettistes.

Elle tient d'ailleurs à remercier la compagnie d'artistes pour sa flexibilité lors des journées pluvieuses, qui ont accepté de reporter ces quelques jours. Et ce, sans vous demander 1€ ! Merci la Culture !

Nous avons ainsi pu concilier deux enjeux : sensibiliser au plus près les citoyens et associer le monde de la culture qui a beaucoup souffert ces deux dernières années.

Elle se permet de le redire : nous comblons actuellement une énorme lacune en termes d'information et de sensibilisation du citoyen sur les méfaits du nourrissage. Sensibiliser nécessite d'aller vers les habitants, leur expliquer sans donner de leçon de morale. C'est ce que nous avons fait et nous sommes très fiers des premiers résultats.

Une évaluation a été faite récemment avec les services « Hygiène » et « Bien-être animal », ainsi que la compagnie théâtrale.

Nous savons cependant que nous devons continuer dans ce sens. Nous renforcerons donc cette sensibilisation de proximité en 2022.

Concernant la verbalisation, nous sommes en cours de réflexion car vous n'êtes pas sans savoir qu'une partie des personnes qui nourrissent les animaux sont des enfants ou des personnes âgées. Elle ne souhaite pas, avec le soutien du Collège, que nous verbalisions aveuglement, de manière dogmatique comme vous semblez le souhaiter.

F. CARLIER constate que cette intervention théâtrale la n'a servi à rien : les canards continuent d'être nourris avec du pain, continuent à mourir. Aussi, certains promeneurs des étangs font la remarque à leurs interlocuteurs mais ces derniers sont peu réceptifs à comprendre.